

# La lettre

N°02 - OCTOBRE 2020

BRUEIL-EN-VEXIN.FR

## VIVONS AVEC NOTRE ÉPOQUE !



Au sein du Conseil, nous travaillons au développement de la communication dématérialisée.

La période que nous subissons démontre l'intérêt de passer par le numérique (télétravail, achats, rendez-vous médicaux, communication, ...).

La Mairie va donc prochainement « relifter » son site, qui s'avère presque obsolète, en tout cas, au niveau de la gestion. Nous avons besoin d'un outil facile et attractif, mais surtout, un véritable outil d'information et de communication.

D'ailleurs, dès la rentrée scolaire nous avons invité les familles de l'école à passer par le site de la ville pour les inscriptions à la cantine.

Dans cette perspective de communication directe et afin de transmettre, dans certaines occasions particulières, des alertes en temps réel, ce site constituera un lien municipal renforcé, une information au plus près.

Aujourd'hui notre lien c'est la lettre de Brueil et l'accueil en Mairie.

*Bien sûr,  
le contact humain  
reste et restera à privilégier.  
Sauf qu'aujourd'hui,  
il reste difficile pour  
les raisons que vous  
connaissez déjà.*

Rappelons les horaires d'ouverture de la Mairie :

■ Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

■ De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Je vous propose également une « Permanence Élus le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, en mairie, de 10h à 12h, afin de maintenir un dialogue direct avec vous.

Espérant vivement vous accueillir, ou simplement vous rencontrer très prochainement, je vous souhaite de bien vous porter. N'oubliez pas les bons gestes pour prendre soin de vous et de vos proches.

Je reste bien sûr, complètement dévouée à ma tâche au service de Brueil-en-Vexin.

Martine Tellier - Maire



## LE PARC, NOTRE ADN

Depuis la création du Parc Naturel Régional du Vexin Français, notre commune est intégrée à son périmètre. Au-delà des considérations géographiques, le PNR est pour Brueil-en-Vexin, comme pour les 98 autres communes de ce vaste territoire un atout très important.

Il a toujours aidé notre commune dans la mise valeur de son patrimoine. Les réalisations qu'il nous a permis de financer sont nombreuses : restauration intérieure de l'église, du lavoir Robin ruelle Saint-Jean, aménagement de la Fontaine Saint-Gaucher, création des sentiers du patrimoine, mise en place de la signalétique, acquisition du Bois de Mady Mesplé, du verger des Grillon, et dernièrement de la prairie humide entre la Montcient et la rue du Vexin.

Il nous a toujours accompagné et conseillé dans les actions mise en place en matière de biodiversité : passage au zéro phyto, gestion différenciée

des espaces verts, acquisitions et plantations d'arbres, de haies et bientôt « restauration » du verger de la ruelle Saint-Jean.

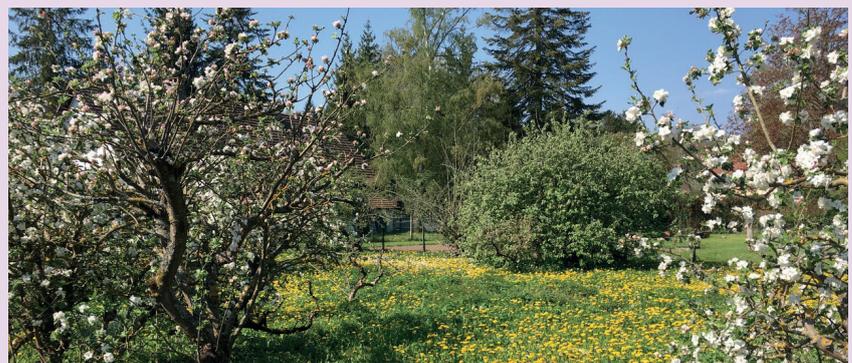
Il a toujours soutenu nos combats et particulièrement celui qui nous oppose au projet de carrière cimentière, en étant à nos côtés dans les nombreux recours en justice que nous avons déposés.

Il propose très régulièrement des animations, des expositions, des formations dont chacun peut profiter individuellement ou en famille.

([www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr))

Être « commune du Parc » est donc dans nos gènes, ce qui explique pourquoi nos élus sont particulièrement impliqués dans son fonctionnement. C'est Alexandre Valgrès qui représente notre commune au Comité syndical en charge de la gestion du Parc. Martine Tellier étant, par ailleurs, membre du bureau du Parc où elle représente la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Bruno Caffin



## BIODIVERSITÉ : DES PANNEAUX POUR MIEUX COMPRENDRE

Comme nous l'avions annoncé dans une lettre précédente, les panneaux réalisés par Inès Parsy, lors de son travail sur l'inventaire de la faune et de la flore de nos sites protégés ont été posés à l'étang des poiriers, près de la stèle, et en haut de la coulée verte. Des petites haltes à faire pour mieux comprendre et donc mieux protéger ces richesses qui nous entourent.

Bruno Caffin



En lisant ce panneau, vous saurez tout sur les petits habitants de l'étang des poiriers !

## MARCHE DES ENFANTS

Une marche des enfants, organisée par l'association AVL3C à partir des Mairies de Brueil-en-Vexin et de Sailly pour rejoindre Saint-Laurent, s'est déroulée dans la bonne humeur le Samedi 05 Septembre. Une

façon de prendre l'air et d'exprimer, encore et toujours l'opposition au projet de carrière.

Remercions les Élus de Juziers d'avoir marché à nos côtés.



## VISITE À BRUEIL DU NOUVELLEMENT ÉLU PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS (PNR) : BENJAMIN DEMAILLY

C'est avec plaisir que nous avons accueilli Benjamin Demailly à l'occasion de la journée du Patrimoine sur le site du Prieuré Saint-Laurent.

Ce fut l'occasion de lui présenter la table d'orientation installée par l'AVL3C et de lui faire découvrir le magnifique paysage dans lequel s'inscrit notre village.

### UN PAYSAGE QUI NE VEUT PAS DISPARAÎTRE !

Benjamin Demailly a pu longuement échanger avec Bruno Caffin qui a bien connu le grand-père de celui-ci à la création du PNR. Je me réjouis de cette rencontre qui a permis, j'en suis sûre, de sensibiliser le Président au charme et à la richesse de notre village et aussi à notre cause dans notre lutte contre les carrières.



## À PROPOS DE CALCIA...

Concernant le projet de carrière à Brueil-en-Vexin, rien ne bouge. Une surveillance est assurée, sur et autour du site, pour déceler une activité éventuelle.

Nous pensons que le cimentier ne commencera les travaux qu'une fois tous les recours juridiques épuisés (d'ici 5 à 6 ans) mais prudence ! La position des élus du Département, de GPS&O, du PNR n'a pas changé et reste opposée à l'ouverture d'une carrière à Brueil-en-Vexin. Nous espérons que bientôt pourra être abordée à GPS&O, la révision du PLUi pour une remise en cause de la Zone 109 et donc de la possibilité de carrières.



## PRIEURÉ SAINT-LAURENT

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Samedi 19 Septembre, les portes du Prieuré Saint-Laurent étaient ouvertes.

C'était une occasion exceptionnelle de découvrir les vestiges d'une ancienne abbaye du 12<sup>ème</sup> siècle qui joua un grand rôle dans le développement de la vallée de la Montcient.

Aujourd'hui la Ferme du Saint-Laurent est une propriété de Calcia, ce vestige du Moyen-âge serait menacé de disparition par le projet de carrière.

## JOURNÉE DU PATRIMOINE DU SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Nous avons eu un temps magnifique pour la journée du patrimoine, ce samedi 19 Septembre.

Le château de la rue du Pont Madame a reçu la visite d'une quinzaine de visiteurs, certains d'entre eux sont ensuite venus, visiter l'Église, qui, elle aussi a reçu une quinzaine de visiteurs au fil de la journée.

Un petit fascicule relatant l'histoire de l'Église et celle de la Fontaine Saint-Gaucher, leur a été remis.

N'oublions pas que Saint-Gaucher a été élevé en nourrice à « La Chartre ». N'est-ce pas émouvant qu'un Saint ait vécu dans notre village en l'an 1060 ?

Le Prieuré Saint-Laurent, sous l'égide de Catherine Luuyt (AVL3C), a reçu beaucoup de visiteurs, parmi eux, le nouveau Président du PNR, Benjamin Demailly, qui est venu ensuite visiter l'Église Saint-Denis, accompagné de notre Maire, Martine Tellier, et son prédécesseur, Bruno Caffin.

L'année prochaine, avec l'aide de l'Association de l'Église Saint-Denis, nous travaillerons davantage sur la présentation de notre patrimoine.

### Avis aux amateurs, ils sont les bienvenus !

Je voulais remercier particulièrement les personnes qui m'ont aidée à nettoyer l'Église, afin que celle-ci soit présentable aux visiteurs, je n'y serais pas arrivée toute seule, merci du fond du cœur.

Monique Roncin



## EOLE RER E : LE COMPTE À REBOURS EST LANCÉ ! CAP SUR 2024 !

Le chantier gigantesque du projet Eole avance à grands pas sur les 55 km de la future ligne de Paris à Mantes-la-Jolie : creusement d'un tunnel entre Haussmann/Saint-Lazare et La Défense, création de nouvelles gares, pose de rails, élargissement de l'emprise...

En parallèle de ces travaux ferroviaires, GPS&O est déjà à la manœuvre pour redessiner plusieurs de ses quartiers de gare et les enrichir de nouvelles fonctionnalités liées aux mobilités, en particulier douces : réaménagement des stations de bus et voies dédiées aux transports en commun, stationnement pour les vélos, passerelles piétonnes, réhabilitations de parkings...

Le compte à rebours est lancé Aubergenville-Élisabethville, dès 2021, Mantes-la-Jolie et Poissy, à partir de 2022 puis Épône-Mézières sont concernés par ces programmes de travaux d'envergure. Le contenu de



ces opérations et leurs financements, présentés par Pierre Bédier, vice-président GPS&O délégué au projet Eole, ont été approuvés ce jeudi 24 septembre en Conseil Communautaire :

« La nouvelle ligne doit profiter à tous » « Pour que l'arrivée du RER E tienne toutes ses promesses, il nous appartient de développer l'intermodalité au sein de nos pôles gares. On doit pouvoir y accéder facilement quel que soit son lieu de résidence sur le territoire : en transport en commun, à pied, à vélo ou en voiture. C'est le sens des 77 hubs multiservices qui verront le jour aux quatre coins du territoire pour irriguer les gares Éole » insiste Pierre Bédier. « Mais le RER E sera aussi la ligne la plus interconnectée d'Ile-de-France. À ce titre, c'est également un levier puissant d'attractivité économique et touristique pour le territoire, il est de notre responsabilité de nous en saisir collectivement », ajoute Raphaël Cognet, président de GPS&O.

## A PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE : GPS&O OU CU

Plus grande Communauté Urbaine de France, Grand Paris Seine & Oise s'étend sur 500 km<sup>2</sup> et compte plus de 410 000 habitants répartis sur 73 communes. Maillon stratégique aux portes du Grand Paris, ce territoire est au cœur des grands projets de la vallée de Seine. Aéronautique, automobile, agriculture, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La Communauté Urbaine gère plusieurs compétences structurantes : mobilités, développement économique, aménagements, habitat, développement durable, culture, sport, tourisme. En tant qu'Élue, je siége donc à la Communauté Urbaine pour participer aux décisions mais aussi pour défendre les intérêts de Brueil.

Martine Tellier

## UNE ÉLECTRICITÉ « VERTE » POUR NOTRE COMMUNE

Adhérente au Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY78), notre commune est membre du groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par le SEY. Un nouvel appel d'offres a attribué le marché 2021-2022 à Total Direct Énergie et EDF Collectivités suivant la puissance souscrite par les sites alimentés.

Les tarifs négociés permettent une baisse de prix sur la fourniture d'électricité entre 0,7% et 2,6% par rapport aux précédents contrats et une baisse de près de 10% par rapport aux Tarifs Réglementés de Vente d'électricité (TRV).

À cette occasion, la commune a confirmé son choix de souscrire à l'option « Énergie Verte » : pour chaque kWh consommé, un kWh d'énergie renouvelable est produit (centrales photovoltaïques, hydrauliques, éoliennes).

Antoine Westelynck

## RECENSEMENT OBLIGATOIRE DES 16 ANS

Cette démarche est obligatoire pour tout jeune Français âgé de 16 ans. Le recensement doit être effectué pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC), le cas échéant, passer des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire..., et aussi être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Il suffit de se présenter en Mairie avec les copies d'une pièce d'identité en cours de validité et du livret de famille.

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le 7 Septembre dernier, nous avons eu la visite du jury des Villes et Villages Fleuris, non pas pour une évaluation mais pour du conseil. En effet cette année le concours n'a pas eu lieu.

Villes et villages fleuris est un label national qui est décerné aux communes pour « faire entrer la nature en ville et mettre en valeur le patrimoine Français ». Ce jury composé d'experts, architectes, horticulteurs est venu donner des conseils afin de dynamiser le fleurissement de notre commune.

Nous leur avons présenté l'entrée de Brueil côté Oinville, la petite île Rue du Moulin ou encore la Fontaine Saint-Gaucher à la Chartre.

Aménager en « décompressant » les végétaux, ouvrir la perspective, associer les couleurs et surtout installer des végétaux tolérants aux à-coups de sécheresse, mettre également en valeur les pierres comme à la Fontaine Saint-Gaucher : nous allons appliquer ces conseils pour la saison prochaine.

Alexandre Valgrès

## VIENT DE PARAÎTRE : « LES MOULINS DE BRUEIL-EN-VEXIN ET AUTRES LIEUX EN YVELINES »

Ce livre est le premier d'une série qui étudie l'histoire des moulins du Vexin des Yvelines du nord-est. Le tome 1 est plus particulièrement consacré aux quatre moulins de Brueil-en-Vexin. Il est en format A4, comporte 373 pages, et possède un répertoire des noms de lieux et des familles citées.

Il étudie les propriétaires avant et après la révolution, les familles de meuniers et leur généalogie (les HAVARD, DELISLE, DUVIVIER, MICHAUX, DUPRÉ, GASGUIN, LETORT, BOURGEOIS, JEANNE et LAURENT) à travers les registres de catholicité et d'état civil mais aussi à travers les recensements, le cadastre napoléonien, les archives notariales, les archives des travaux publics, etc ...

De nombreuses photos, cartes, plans, articles de journaux d'époque illustrent cet ouvrage. Un vocabulaire des moulins complète cette étude.

Quelques notes sur les moulins d'Hardricourt, de Jambville, de Tessancourt, de Seraincourt et de la vallée de la Vaucouleurs près de Mantes-la-Ville permettront au lecteur d'avoir une idée de la densité de moulins que comptait cette région à 60 km à l'ouest de Paris.

Le livre peut-être commandé auprès de l'auteur : François Baron 6 bis rue Stéphanie 94470 Boissy-Saint-Léger (baron.francois@wanadoo.fr) au prix de 35,00 € (port 15 € en sus).



Aimez et suivez la page facebook   
" Village de Brueil-en-Vexin "

## NOUVELLE PAGE FACEBOOK !

La Ville de Brueil est désormais présente sur les réseaux sociaux avec une Page Facebook « Village de Brueil-en-Vexin ».

Il s'agit d'un espace ouvert à tous qui vise à informer les Brueillois des actualités de la commune. Elle est administrée, animée, et modérée par le service communication de la commune.

Vous y retrouverez les actualités, mais aussi des informations pratiques ou de dernière minute.

**N'hésitez pas à vous y abonner !**

## CIMETIÈRE

Le plan du cimetière et la liste des concessionnaires ont été mis à jour dernièrement par Bruno Caffin. Un affichage sera prochainement mis en place à l'entrée de celui-ci pour plus de précisions d'emplacement. Pour tout renseignement concernant ce cimetière communal, vous pouvez contacter la Mairie.

## CARTE DES JEUNES : PASS +

De l'entrée en 6<sup>e</sup> à la majorité, le Département accompagne les jeunes (bons plans et aide financière), inscriptions sur [www.passplus.fr](http://www.passplus.fr).

## L'ATELIER PEINTURE

L'atelier peinture organisée par l'association AABV a réouvert ses portes le Jeudi 17 Septembre 2020 et on vous attend avec impatience à la salle des fêtes de Brueil\*.

*\*Distance de sécurité respectée.*

### Rappel des horaires :

- Lundi de 15h à 19h Atelier libre - Adhésion 15€
- Jeudi de 14h30 à 19h Initiation et perfectionnement par Monique Roncin - Adhésion 15€ + Cotisation 50€

La porte est grande ouverte !!! Venez essayer.

**Monique Roncin**

## ÉCOLE : DRÔLE DE RENTRÉE SCOLAIRE !

Qui dit « nouvelle rentrée scolaire », dit « nouvelles dispositions ». Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir les familles dans un nouvel espace, votre nouvelle cour intérieure, le tout dans le respect des mesures sanitaires.



## LA NATURE À PLEINS POUMONS

Les gazouillis et chants des oiseaux annoncent le lever du soleil dans la brume du matin. Leur remue-ménage inaugure une belle nouvelle journée. Alors comment peut-on imaginer que demain des bruits de pelleteuses remplaceront ce joyeux tintamarre ?

C'est face à cette perspective néfaste qu'est née l'idée d'un trail : le Trail 109. En effet, nous opposons les sportifs de plein air, la communion avec la nature à ce funeste projet.

**Le Dimanche 15 Novembre** verra notre première journée de Trail sur les territoires des Communes de Brueil-en-Vexin, Fontenay-Saint-Père et Sailly. Quatre courses de différents niveaux permettront à chacun de participer.

D'autres apporteront leur aide à la sécurité des parcours, à confectionner et distribuer les paniers-repas, à mettre en place les tables du dîner, à monter les stands, gérer les remises de dossards et faire le contrôle des inscriptions ou encore tout simplement encourager les coureurs ou marcheurs.

Les bénévoles sont comme les premières lignes, indispensables à la réussite de cette journée. Ils seront invités à un dîner convivial le soir même, pour qu'ensemble nous démontrions notre force de vivre pleinement et sainement, notre plaisir d'être ensemble

Alors seul, en famille, entre amis venez nombreux, soyez présents aux départs à partir de 10h, au stade de foot de Brueil (devenu un pâturage pour chevaux) et aux arrivées à partir de 12h à la mairie.

Que cette journée soit aussi belle que nous aimons la vie...



### Inscriptions\* mode d'emploi :

(Comme coureur ou comme bénévoles)

- Directement sur le site : [www.trail109.fr](http://www.trail109.fr)
- Sur un formulaire à retirer et remettre en mairie
- Par email sur simple demande à : [querealain2612@gmail.com](mailto:querealain2612@gmail.com)

*\*Dans cette période d'incertitude, l'association Trail 109 s'engage à rembourser sur simple demande si le Trail devait être ajourné ou reporté. Mais nous mettons tout en œuvre pour que cet évènement puisse avoir lieu.*

**Alain Quéré**

## REJOIGNEZ LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS

**En sommeil depuis près de 10 ans, l'association des amis de l'église se réveille !**

Objectif : réunir les habitants et amis qui souhaitent contribuer à la mise en valeur de ce précieux bâtiment que l'histoire nous confie. Au programme, des entretiens, des petites restaurations mais aussi la mise en place d'animations destinées à faire vivre et à ouvrir plus souvent cette église qui a traversé les siècles et dont le clocher en pierre à huit pans date du XII<sup>ème</sup>.

Lors d'une assemblée générale qui s'est tenue à la mi-septembre, un bureau a été élu qui s'est donné comme premières missions de réunir le plus d'adhérents possible et de définir un programme d'actions. Si vous souhaitez adhérer à l'association, n'hésitez pas à contacter l'une ou l'un d'entre nous.

- Président : **Bruno Caffin** - 06 80 07 35 20
- Secrétaire : **Monique Roncin** - 06 17 77 67 86
- Trésorière : **Françoise Hassiotis**



*Pour continuer à traverser les siècles, notre église a besoin de nous...*

Avis à tous les amis des amis des amis.... de Saint-Denis : dès que nous pourrons nous rencontrer dans de bonnes conditions sanitaires, nous proposerons à tous de participer à une réunion de travail et de présentation de projets. A bientôt.

**Bruno Caffin**

*P.S. : Monique Roncin propose d'ouvrir l'église les mercredis matin de 10h00 à 12h00, où elle aura le plaisir à vous accueillir.*

## ÉTAT-CIVIL : LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE DE GROSSESSE

La filiation d'un enfant au sein d'un couple non marié ne s'établit pas automatiquement. Elle se fait différemment à l'égard du père et de la mère. Lorsque le nom de la mère figure sur l'acte de naissance, le lien de filiation maternelle est établi. En revanche, avant

ou après la naissance de l'enfant, le père doit obligatoirement faire une reconnaissance de paternité.

Cette démarche se fait auprès de n'importe quelle Mairie, en étant muni de sa pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.